

## Revue de la presse du 23/09/2014

### ➤ Un nouveau code de la route en préparation

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a indiqué dans une interview accordée à Akhbar Al Yaoum qu'un nouveau code de la route, sera bientôt mis dans le circuit législatif. Ce nouveau code sera marqué par une restriction des cas de retrait de permis après un accident. Aussi, le barème des points et des amendes, sera revu. De même, le procureur du Roi, sera aussi autorisé à demander une contre-expertise médicale.

• Flm.ma •

### ➤ Entretiens maroco-belges sur la coopération dans les secteurs de l'Équipement, du transport et de la Logistique

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Aziz Rabbah s'est entretenu, lundi 22 septembre 2014 à Rabat, avec l'ambassadeur de Belgique au Maroc, Frank Carruet, des moyens d'affermir la coopération dans les domaines de l'équipement, du transport et de la logistique. Au cours de cette rencontre, M. Rabbah a souligné l'importance pour les deux pays et pour l'Afrique de développer ces axes de coopération, passant en revue les grands projets stratégiques en cours de lancement. Le ministre a invité les entreprises belges à effectuer une visite de travail au Maroc afin de prospector les opportunités d'investissement au Royaume.

• MAP Online •

### ➤ Maroc-Tchad : Signature à N'Djamena de trois accords de coopération dans les secteurs des infrastructures, de l'aviation et de la formation

Le Maroc et le Tchad ont procédé, vendredi 19 septembre 2014, à la signature de trois accords de coopération relatifs aux secteurs des infrastructures, des services aériens et de la formation. Ces conventions, dont deux ont été signées par le ministre délégué chargé du Transport, Mohammed Najib Boulif, et le ministre tchadien des Infrastructures, des transports et de l'aviation civile, Adoum Younousmi, vont indubitablement relancer la coopération technique entre les deux pays et en étendre l'éventail.

• Le Matin •

### ➤ Infrastructures : Création de quatre zones logistiques à l'horizon 2020

Après la région de Casablanca et celle de Tanger, c'est au tour de la région de Rabat de se doter de ses propres zones logistiques. Ce projet de grande envergure sera bientôt mis en œuvre. Prévu pour 2020, le projet d'aménagement des quatre zones logistiques s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique. Cette stratégie ambitionne la baisse des coûts logistiques de 15% à l'horizon 2015, l'augmentation de la valeur ajoutée logistique en injectant 5 points du PIB sur dix ans, l'émergence d'un nouveau secteur d'activité et la participation au développement durable.

• le Matin •

### ➤ RAM inaugure sa ligne Casablanca-N'Djamena

Un avion de la Royale Air Maroc (RAM) s'est posé, récemment, à l'aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena, pour un vol inaugural officiel de sa desserte entre Casablanca et la capitale tchadienne, via Niamey (Niger). Cette rotation, dont la mission d'inauguration officielle a été présidée par le ministre délégué chargé des Transports, Mohamed Najib Boulif, est assurée par des avions de type Boeing 737 nouvelle génération, à raison de deux fréquences hebdomadaires.

• Libération •